

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS ET LES BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

Accenture Digital France Holdings



PRÉSENTÉE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'INITIATEUR



Le présent document relatif aux autres informations de la société Accenture Digital France Holdings a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") le 14 décembre 2016, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'article 5 de l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Accenture Digital France Holdings.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat initiée par Accenture Digital France Holdings visant les actions et bons de souscription d'actions de la société Octo Technology, visée par l'AMF le 13 décembre 2016 sous le numéro 16-584, en application d'une décision de conformité en date du 13 décembre 2016.

Le présent document est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Accenture en France (www.accenture.com/fr-fr/), et peut être obtenu sans frais auprès de Société Générale Corporate Finance, 75886 Paris Cedex 18.

*Offre publique d'achat initiée par Accenture Digital France Holdings sur les actions
et les bons de souscription d'actions Octo Technology*

1	PRESENTATION DE L'OFFRE	2
2	PRESENTATION DE L'INITIATEUR.....	5
3	PRESENTATION D'ACCENTURE PLC, TETE DU GROUPE DE L'INITIATEUR	9
4	INFORMATIONS FINANCIERES.....	12
5	ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DE CE DOCUMENT	16

1 PRESENTATION DE L'OFFRE

1.1 RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Chapitre II du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF, Accenture Digital France Holdings, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 118, avenue de France, 75013 Paris, France, et immatriculée sous le numéro 822 532 412 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris (« **Accenture Digital** » ou l'« **Initiateur** »), elle-même filiale à 100% d'Accenture Holdings France SAS (groupe Accenture Plc), s'est engagée irrévocablement auprès de l'AMF à offrir aux actionnaires d'Octo Technology, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 462.308,10 euros, dont le siège social est situé 50, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 418 166 096 (« **Octo Technology** » ou la « **Société** ») d'acquérir la totalité de leurs actions Octo Technology au prix unitaire de 22,50 euros (coupon 2016 attaché) (le « **Prix d'Offre par Action** ») et la totalité de leurs bons de souscription d'actions Octo Technology au prix unitaire de 1,7222 euros (le « **Prix d'Offre par BSA** ») (l'« **Offre** »).

Les actions et les bons de souscription d'actions de la Société sont admis aux négociations sur Alternext Paris (« **Alternext** ») respectivement sous les codes ISIN FR0004157428 (mnémonique: ALOCT) et ISIN FR0011270503 (mnémonique: OCTBS). A la date du présent document, neuf (9) bons de souscription d'actions permettent de souscrire à une action nouvelle de la Société à un prix d'exercice de sept (7) euros.

Préalablement au dépôt de l'Offre, l'Initiateur, qui ne détenait directement et indirectement aucun titre Octo Technology, a réalisé le 24 novembre 2016, les opérations suivantes:

- l'acquisition auprès de M. François Hisquin, fondateur et Président du directoire d'Octo Technology, et de membres de sa famille, de la totalité des actions de Pach Invest, société par actions simplifiée au capital de 2.760.000 euros, dont le siège social est situé 50, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France et immatriculée sous le numéro 498 599 422 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris (« **Pach Invest** »), détenant elle-même 1.612.323 actions et 5 bons de souscription d'actions de la Société, représentant en cumulé 33,8% du capital social et des droits de vote de la Société et 31,6% du capital social et des droits de vote de la Société sur une base diluée ;
- l'acquisition auprès des autres dirigeants d'Octo Technology de 80,1% des actions d'Octoman, société par actions simplifiée au capital de 1.651.922 euros, dont le siège social est situé 50, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France et immatriculée sous le numéro 809 313 570 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris (« **Octoman** »), détenant elle-même 350.000 actions Octo Technology et 1.941.376 bons de souscription d'actions susceptibles de donner accès à un maximum de 215.708 actions de la Société, représentant en cumulé 7,3% du capital social et des droits de vote

***Offre publique d'achat initiée par Accenture Digital France Holdings sur les actions
et les bons de souscription d'actions Octo Technology***

de la Société et 11,1% du capital social et des droits de vote de la Société sur une base diluée ;

- l'acquisition d'un bloc de 238.519 actions de la Société, représentant 5,0% du capital social et des droits de vote de la Société, et 4,7% du capital social et des droits de vote de la Société sur une base diluée auprès de Financière Arbevel, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 12, avenue de Messine, 75008 Paris, France et immatriculée sous le numéro 414 652 666 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, agissant pour le compte des fonds d'investissement dont elle assure la gestion.

A la date du présent document, l'Initiateur détient donc directement et indirectement (i) 2.200.842 actions Octo Technology, représentant, à sa connaissance, 46,2% du capital et des droits de vote de la Société sur la base d'un nombre total de 4.766.787 actions représentant autant de droits de vote de la Société, en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, et (ii) 1.941.381 bons de souscription d'actions Octo Technology, représentant 64,1% des bons en circulation. Accenture Digital détient ainsi 47,4% du capital social et des droits de vote de la Société sur une base diluée.

L'Offre est présentée par Société Générale qui, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre vise la totalité des actions et des bons de souscription d'actions non détenus directement ou indirectement par l'Initiateur à la date du présent document, soit, à la connaissance de l'Initiateur, un maximum de 2.565.945 actions (sur un total de 4.766.787 actions existantes) et 1.089.332 bons de souscription d'actions (sur un total de 3.030.713 bons de souscription d'actions en circulation), étant précisé que la Société s'est engagée à ne pas apporter à l'Offre les actions auto-détenues (au nombre de 2.544 au 31 octobre 2016) et que Sycomore Asset Management s'est irrévocablement engagée à apporter à l'Offre 233.445 actions qu'elle détient dans la Société (voir section 1.1.1.2 de la note d'information).

A l'exception des actions et des bons de souscription d'actions visés ci-dessus, il n'existe, à la connaissance de l'Initiateur, aucun droit en cours de validité, titre de capital ou instrument financier émis par Octo Technology susceptible de donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote d'Octo Technology.

L'Offre sera réalisée selon la procédure normale conformément aux dispositions des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Offre est soumise au Seuil de Caducité prévu par l'article 231-9 I du règlement général de l'AMF (voir la section 2.7 de la note d'information).

1.2 CONTEXTE ET MOTIFS DE L'OPERATION

Le 14 septembre 2016, à la suite des discussions intervenues entre l'Initiateur, M. François Hisquin et les membres de sa famille, en leur qualité d'associés de Pach Invest, et l'ensemble des associés d'Octoman (société holding regroupant les membres de l'équipe de direction d'Octo Technology) (ensemble, les « **Vendeurs** »), l'Initiateur a adressé aux Vendeurs et au conseil de surveillance d'Octo Technology une lettre d'offre ferme relative à l'acquisition de la totalité des

***Offre publique d'achat initiée par Accenture Digital France Holdings sur les actions
et les bons de souscription d'actions Octo Technology***

actions de Pach Invest et de 75,0% des actions d'Octoman, Pach Invest et Octoman détenant ensemble un total de 1.962.323 actions et 1.941.381 bons de souscription d'actions de la Société, représentant 41,2% du capital social et des droits de vote de la Société, et 42,7% du capital social et des droits de vote de la Société sur une base diluée (le « **Bloc Initial** »). L'acquisition du Bloc Initial se fonde sur un prix de 22,50 euros par action Octo Technology et un prix de 1,7222 euros par bon de souscription d'actions Octo Technology.

A la même date, l'Initiateur a conclu un contrat de cession d'actions avec Financière Arbevel portant sur l'acquisition de 238.519 actions de la Société, représentant au total 5,0% du capital social et des droits de vote de la Société, et 4,7% du capital social et des droits de vote de la Société sur une base diluée, au prix de 22,50 euros par action, sous condition suspensive de la réalisation de l'acquisition par l'Initiateur de la totalité des actions de Pach Invest et de 75,0% des actions d'Octoman (le « **Bloc Additionnel** », ensemble avec le Bloc Initial, le « **Bloc de Contrôle** »).

Le 14 septembre 2016, le conseil de surveillance d'Octo Technology a unanimement exprimé son soutien à l'Offre, a annoncé son intention de recommander formellement l'Offre (sous réserve de l'établissement d'un rapport sur le caractère équitable de l'Offre par l'expert indépendant), a autorisé la conclusion d'un accord de non-sollicitation entre Octo Technology et l'Initiateur et a nommé Ledouble SAS comme expert indépendant en application des dispositions de l'article 261-1, I du règlement général de l'AMF.

Le 15 septembre 2016, l'Initiateur et la Société ont publié un communiqué de presse commun afin d'annoncer le projet d'acquisition du Bloc de Contrôle par l'Initiateur ainsi que l'Offre subséquente (l'« **Opération** »).

Le 10 octobre 2016, le comité d'entreprise d'Octo Technology a émis un avis favorable avec réserves sur l'Opération.

Le 24 novembre 2016, à la suite de la réception du rapport sur les conditions financières de l'Offre établi par Ledouble SAS, le conseil de surveillance d'Octo Technology a unanimement décidé que l'Offre était conforme à l'intérêt de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés et a recommandé aux actionnaires de la Société d'apporter leurs actions et leurs bons de souscription d'actions à l'Offre.

A la même date, le conseil de surveillance d'Octo Technology a unanimement autorisé la conclusion par la Société d'un contrat d'offre publique avec l'Initiateur (voir la section 1.1.1.2 de la note d'information).

Le 24 novembre 2016, l'Initiateur a acquis l'intégralité du capital et des droits de vote de Pach Invest auprès de M. François Hisquin et de membres de sa famille et une participation représentant 80,1% des actions et droits de vote d'Octoman auprès de certains associés d'Octoman pour un montant total de 40.919.832 euros, soit par transparence, un prix de 22,50 euros par action Octo Technology et de 1,7222 euros par bon de souscription d'actions Octo Technology (les actions et les bons de souscription d'actions Octo Technology représentant les seuls actifs de chacune des deux sociétés). Au résultat de la réalisation des acquisitions précitées, l'Initiateur est devenu propriétaire du Bloc Initial, représentant au total 41,2% du capital social et des droits de vote de la Société, et 42,7% du capital social et des droits de vote de la Société sur une base diluée.

***Offre publique d'achat initiée par Accenture Digital France Holdings sur les actions
et les bons de souscription d'actions Octo Technology***

Concomitamment, l'Initiateur a acquis auprès de Financière Arbevel le Bloc Additionnel de 238.519 actions de la Société, représentant au total 5,0% du capital social et des droits de vote de la Société, et 4,7% du capital social et des droits de vote de la Société sur une base diluée, au prix de 22,50 euros par action, soit un montant total de 5.366.678 euros, conformément au contrat de cession d'actions conclu entre les parties le 14 septembre 2016. Le règlement-livraison de cette opération interviendra le 28 novembre 2016.

En conséquence des opérations susmentionnées, l'Initiateur détient à la date du présent document, directement et indirectement, un total de 2.200.842 actions et 1.941.381 bons de souscription d'actions, représentant 46,2% du capital social et des droits de vote de la Société et 47,4% du capital social et des droits de vote de la Société sur une base diluée.

Le 25 novembre 2016, l'Initiateur et la Société ont annoncé la réalisation de l'acquisition du Bloc de Contrôle par l'Initiateur et le dépôt futur de l'Offre par l'Initiateur.

2 PRESENTATION DE L'INITIATEUR

2.1 INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT ACCENTURE DIGITAL

2.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est Accenture Digital France Holdings.

2.1.2 Forme et siège social

L'Initiateur est une société par actions simplifiée de droit français. Son siège social est situé 118, avenue de France, 75013 Paris, France.

2.1.3 Registre du Commerce et des Sociétés

L'Initiateur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 822 532 412.

2.1.4 Immatriculation

L'Initiateur a été immatriculé le 14 septembre 2016 pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation soit jusqu'au 13 septembre 2115.

2.1.5 Objet social

L'Initiateur a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- la détention de participations dans toute entreprise ou entité quelle qu'elle soit, en France ou à l'étranger, que ce soit à titre majoritaire ou minoritaire, l'exercice des droits y attachés et plus généralement toute opération relative à ces participations notamment par voie d'achat, vente, apport, fusion, alliance, création de groupement d'intérêt économique, de société en participation, de joint-venture ou autre ;
- la réalisation d'opérations de trésorerie avec toute Affiliée Accenture, "Affiliée Accenture" signifiant toute entité, immatriculée ou non, qui est contrôlée par, ou se trouve sous le contrôle commun avec, Accenture Plc., une société holding enregistrée en Irlande, et "contrôle" (ou toute déclinaison ou conjugaison de ce

***Offre publique d'achat initiée par Accenture Digital France Holdings sur les actions
et les bons de souscription d'actions Octo Technology***

terme) signifiant la possibilité de diriger les affaires du tiers concerné, que ce soit directement ou indirectement, par voie de détention capitalistique, contractuelle ou autre ;

- et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

2.1.6 Exercice social

Chaque exercice social de l'Initiateur commence le 1er septembre de chaque année et finit le 31 août de l'année suivante.

Par exception, le premier exercice social a commencé le 14 septembre 2016 et se termine le 31 août 2017.

2.2 INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE L'INITIATEUR

2.2.1 Capital social

Le capital social s'élève à 119.000.000 euros. Il est divisé en 11.900.000 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie.

2.2.2 Forme et cession des actions

Les actions sont nominatives et leur propriété résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur des comptes tenus à cet effet par l'Initiateur dans les conditions et suivant les modalités prévues par la loi.

Les actions sont librement négociables et les cessions d'actions sont libres.

2.2.3 Droits de vote

Chaque action ordinaire donne droit à une voix aux assemblées générales des actionnaires

2.2.4 Répartition du capital et contrôle de l'Initiateur

Accenture Digital France Holdings est une filiale détenue à 100% par Accenture Holdings France, société par actions simplifiée au capital social de 407.037.000 euros, dont le siège social se situe au 118, avenue de France, 75013 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 477 832 612.

Accenture Holdings France est elle-même détenue à 100% par Accenture International S.a.r.l, société de droit luxembourgeois au capital social de 1.120.369.575 euros et dont le siège social se situe au 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B79873, elle même détenue par Accenture Holdings plc à 99% (les 1% restant correspondant aux actions autodétenues par Accenture International S.a.r.l.).

Accenture Holdings plc est une société de droit irlandais, dont le siège social se situe au 1 Grand Canal Square, Dublin, Co-Dublin, 2 en Irlande, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Irlande sous le numéro 560222.

Accenture Holdings plc est détenue à 96% par Accenture plc, qui est la société tête de groupe.

***Offre publique d'achat initiée par Accenture Digital France Holdings sur les actions
et les bons de souscription d'actions Octo Technology***

Accenture plc est une société anonyme de droit irlandais, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Irlande sous le numéro 471706, et cotée à la bourse de New York.. Accenture plc est une entreprise de conseil internationale qui combine son expertise en stratégie, digital, technologie et opérations avec environ 375.00 employés intervenant dans plus de 120 pays. Pour l'exercice social 2016 (clos le 31 aout 2016), Accenture plc a réalisé un chiffre d'affaires de 32,9 milliards de dollars.

Pour plus d'information sur Accenture plc, notamment son rapport annuel 2016, le lecteur est invité à se reporter aux informations disponibles sur le site www.investor.accenture.com.

2.2.5 Autres titres donnant accès au capital

Outre les titres visées plus haut, l'Initiateur n'a émis aucun titre donnant accès, immédiatement ou à une date future, à son capital, ni n'a émis d'actions avec des droits de vote double.

L'Initiateur n'est pas une société cotée et, étant une société par actions simplifiée, n'est pas autorisé à faire d'offres au public de titres financiers.

2.3 INFORMATION GENERALES RELATIVES A LA GOUVERNANCE DE L'INITIATEUR

2.3.1 Président

L'Initiateur est dirigé et représenté par un Président, personne physique, associée ou non et nommée pour 2 ans par les statuts constitutifs puis, en cours de vie sociale, pour une durée de 2 ans, par l'associé unique ou la collectivité des associés.

Le mandat du Président est renouvelable sans limitation. Il peut démissionner sans avoir à justifier de sa décision à la condition de notifier celle-ci à l'associé unique ou la collectivité des associés, par lettre recommandée adressée 1 mois avant la date de prise d'effet de cette décision.

Le Président peut être révoqué de ses fonctions à tout moment et sans juste motif, par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

La révocation du Président n'ouvre droit à aucune indemnité.

Le Président représente l'Initiateur dans ses rapports avec les tiers. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux associés, et dans la limite de l'objet social, le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de l'Initiateur.

Dans le cadre de l'organisation interne de l'Initiateur, le Président ne peut agir que dans la limite des pouvoirs que les statuts et la loi n'attribuent pas expressément aux associés de l'Initiateur. Le Président peut également consentir toute délégation de pouvoirs à tout employé de l'Initiateur et à tout tiers pour un ou plusieurs objets déterminés, et pour une durée limitée.

Conformément aux statuts de l'Initiateur, Monsieur Christian Nibourel a été nommé premier Président de l'Initiateur pour une durée de 2 ans à compter du 12 septembre 2016, date de signature des statuts de l'Initiateur. Monsieur Christian Nibourel est le Président d'Accenture France et Benelux. Il dirige à ce titre les activités du groupe Accenture en France, Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

2.3.2 Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes de l'Initiateur ont été nommés dans les statuts de l'Initiateur pour les 6 premiers exercices sociaux, leur mandat venant à expiration à l'issue de la décision de l'associé unique ou des associés qui sera appelée à statuer sur les comptes du sixième exercice social.

- Commissaire aux comptes titulaire :

KPMG S.A

2, avenue Gambetta

Tour Eqho

92066 Paris La Défense Cedex

Commissaire aux comptes suppléant :

Salustro Reydel S.A.

2, avenue Gambetta

Tour Eqho

92066 Paris La Défense Cedex

2.4 INFORMATIONS GENERALES SUR LES ACTIVITES DE L'INITIATEUR

2.4.1 Activités principales

L'Initiateur est une société de détention de participations constituée en septembre 2016 pour les besoins de l'Offre.

Pour plus d'information sur le groupe de l'Initiateur, le lecteur est invité à se rapporter aux informations disponibles sur le site www.accenture.com.

2.4.2 Evènements exceptionnels et litiges significatifs

Depuis son immatriculation le 14 septembre 2016, l'Initiateur a eu pour principales activités la préparation du dépôt de l'Offre.

Dans ce cadre, l'Initiateur a entrepris les principales actions suivantes : (i) conclusion de l'ensemble des accords relatifs à l'Offre et notamment conclusion des accords mentionnés à la section 1.1.1.2 de la note d'information, ainsi que de la documentation liée à son financement, (ii) dépôt de l'Offre auprès de l'AMF par la banque présentatrice, et (iii) réalisation de l'ensemble des opérations liées au dépôt de l'Offre ou résultant de la conclusion des accords visés ci-dessus (et notamment les déclarations de franchissement de seuils auprès de la Société).

A la connaissance de l'Initiateur, il n'y a aucune procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage en cours ou pesant sur l'Initiateur, qui pourrait avoir un effet matériel négatif sur ses activités, ses résultats, sa situation financière ou ses actifs.

2.4.3 Employés

A la date du présent document, l'Initiateur n'a aucun employé.

3 PRESENTATION D'ACCENTURE PLC, TETE DU GROUPE DE L'INITIATEUR

3.1 INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT ACCENTURE PLC

3.1.1 Présentation

Accenture plc est une société anonyme de droit irlandais dont le siège social est situé 1 Grand Canal Square, Dublin, Co Dublin, 2 Irlande, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Irlande sous le numéro 471706.

Les actions ordinaires de Classe A d'Accenture plc sont négociées sur le New York Stock Exchange (NYSE : ACN).

3.1.2 Date de constitution

Accenture plc a été constituée en Irlande le 10 juin 2009.

3.1.3 Exercice social

L'exercice social d'Accenture plc commence le 1er septembre et se termine le 31 août de chaque année.

3.2 INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL D'ACCENTURE PLC

3.2.1 Capital social

Accenture plc est une société cotée et son capital social est réparti, au 14 octobre 2016, en différentes catégories d'actions, comme suit :

- 40.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement détenues par Accenture plc ;
- 655.397.748 actions ordinaires de Classe A, d'une valeur nominale de 0,0000225 dollar américain chacune, dont 35.089.238 actions détenues par Accenture plc en actions propres, le reste étant détenu par le public; et
- 21.875.907 actions ordinaires de Classe X, d'une valeur nominale de 0,0000225 dollar américain chacune, détenues par le public.

Les actions ordinaires de Classe A sont négociées sur le New York Stock Exchange (NYSE) et donnent droit aux dividendes d'Accenture plc. A l'inverse, les actions ordinaires de Classe X, non-cotées, ne donnent pas droit aux dividendes d'Accenture plc.

Les actions ordinaires de Classe A et les actions ordinaires de Classe X donnent chacune droit à une voix à l'assemblée générale d'Accenture plc.

**Offre publique d'achat initiée par Accenture Digital France Holdings sur les actions
et les bons de souscription d'actions Octo Technology**

Conformément à la réglementation applicable, se sont déclarées auprès de la *Securities and Exchange Commission*, aux dates indiquées ci-dessous, comme détenant plus de 5% des actions de Classe A les personnes suivantes:

Actionnaire	Adresse / Siège	Nombre d'actions de Classe A	Date de déclaration
Accenture plc Treasury account	161 N Clark Street 16th, Chicago, IL 60601, Etats-Unis	192.416.319	June 9, 2016
Massachusetts Financial Services Company	111 Huntington Avenue, Boston, MA 02199, Etats-Unis	49.851.921	February 25, 2016
The Capital Group Companies, Inc.	333 South Hope Street, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis	37.756.807	March 15, 2016
The Vanguard Group	100 Vanguard Blvd., Malvern, PA 19355, Etats-Unis	36.988.002	December 31, 2015
BlackRock, Inc.	55 East 52nd Street, New York, NY 10055, Etats-Unis	31.229.65	June 24, 2016

3.2.2 Droits de vote

Chaque action ordinaire donne droit à une voix aux assemblées générales des actionnaires.

3.3 INFORMATION GENERALES RELATIVES A LA GOUVERNANCE D'ACCENTURE PLC

Les membres du conseil d'administration d'Accenture plc sont listés ci-dessous :

Noms	Fonctions
Pierre Nanterme	Directeur général et Président du conseil d'administration (" <i>Chairman and CEO</i> ")
Marjorie Magner	Administrateur
Jaime Ardila	Administrateur
Dina Dublon	Administrateur
Charles Giancarlo	Administrateur
William L. Kimsey	Administrateur
Blythe J. McGarvie	Administrateur
Nancy McKinstry	Administrateur
Gilles C. Pélisson	Administrateur
Paula A. Price	Administrateur
Arun Sarin	Administrateur
Wulf von Schimmelmann	Administrateur
Frank K. Tang	Administrateur

3.4 INFORMATIONS GENERALES SUR LES ACTIVITES D'ACCENTURE PLC

Accenture plc est une entreprise internationale de conseil en management, technologies et externalisation de services qui emploie approximativement 375.000 personnes dans plus de 120 pays.

Accenture plc est la société-mère du groupe Accenture.

Le groupe Accenture a une présence diversifiée en France. Au total, le groupe Accenture emploie approximativement 6.000 personnes en France. Le groupe est profondément engagé en France à travers ses investissements.

4 INFORMATIONS FINANCIERES

4.1 INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES A L'INITIATEUR

4.1.1 Situation financière de l'initiateur

L'Initiateur a été immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 14 septembre 2016 pour les besoins de l'Offre avec un capital social de 2.000.000 euros.

L'Initiateur n'a pas encore clôturé son exercice social. Par conséquent, les commissaires aux comptes n'ont pas encore réalisé d'audit. Le bilan simplifié de l'Initiateur à la date de constitution était le suivant :

ACTIF (en milliers d'Euros)		PASSIF (en milliers d'Euros)	
Actif immobilisé	0	Capital social	2.000
Trésorerie	2.000	<u>Total Capitaux propres</u>	2.000
<u>Total Actifs circulants</u>	2.000	Dettes	0
Total	2.000	Total	2.000

Le 15 novembre 2016, l'associé unique de l'Initiateur a décidé d'augmenter le capital de l'Initiateur de la somme de 117.000.000 euros par l'émission de 11.700.000 actions nouvelles en numéraire, d'une valeur nominale de 10 euros chacune, souscrites dans leur intégralité par l'associé unique. Le capital social de l'Initiateur s'élève ainsi à 119.000.000 euros à la date du présent document.

Pour plus d'information sur la situation financière du groupe de l'Initiateur, le lecteur est invité à se rapporter aux informations disponibles sur le site www.investor.accenture.com.

4.1.2 Activités depuis la constitution

L'Initiateur a été constitué pour les besoins de l'Offre et n'a pas eu pour l'instant d'autres activités.

A la connaissance de l'Initiateur, il n'y a aucun litige, aucune procédure arbitrale ou fait exceptionnel à la date de dépôt du présent document, autres que ceux mentionnés dans ce document et le dépôt de la note d'information et les opérations liées, qui pourrait avoir un impact significatif sur les activités, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur.

4.1.3 Modalités de financement de l'Offre

(i) Coûts liés à l'Offre

Les frais exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre (en ce compris l'Offre Réouverte), incluant en particulier les frais des intermédiaires, les frais et autres coûts liés aux conseils financiers, juridiques et comptables ainsi que tous autres experts ou consultants, les coûts de publicité et de communication et les coûts liés au financement de l'Offre (en ce compris l'Offre Réouverte) sont estimés à environ 2,3 millions d'euros, hors TVA.

***Offre publique d'achat initiée par Accenture Digital France Holdings sur les actions
et les bons de souscription d'actions Octo Technology***

(ii) Modalités de financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où l'intégralité des actions et des bons de souscription d'actions de la Société serait apportée à l'Offre, le montant total de la contrepartie en numéraire devant être payée par l'Initiateur (hors commissions et frais annexes) aux investisseurs ayant apporté leurs actions et/ou leurs bons de souscription d'actions à l'Offre s'élèverait à environ 60.399.855 euros (dans l'hypothèse où la totalité des bons de souscription d'actions seraient exercés).

Le financement des sommes dues par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre sera réalisé sur les ressources propres d'Accenture. L'Initiateur n'entend pas avoir recours à un financement spécifique pour les besoins de l'Offre. Ni Accenture, ni l'Initiateur n'ont l'intention de recourir à des ressources externes spécifiques dans le cadre de l'Offre.

4.2 INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES A ACCENTURE PLC

4.2.1 Informations financières sélectionnées

Le total des capitaux propres consolidés d'Accenture plc était de 8.189.376 milliers de dollars au titre de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 6.647.571 milliers de dollars au titre de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat net consolidé d'Accenture plc était de 4.111.892 milliers de dollars au titre de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 3.053.581 milliers de dollars au titre de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le total des actifs consolidés d'Accenture plc était de 20.609.004 milliers de dollars au titre de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 18.202.647 milliers de dollars au titre de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le total de l'endettement financier consolidé d'Accenture plc était de 27.230 milliers de dollars au titre de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 27.435 milliers de dollars au titre de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le total de la trésorerie consolidée (hors autres actifs financiers court terme) d'Accenture plc était de 4.905.609 milliers de dollars au titre de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 4.360.766 milliers de dollars au titre de l'exercice clos le 31 août 2015.

4.2.2 Rapport annuel 2016

Pour plus d'informations sur Accenture plc, le lecteur est invité à se rapporter au rapport annuel 2016, établi selon les normes US GAAP, comprenant les comptes consolidés annuels d'Accenture plc, disponible en langue anglaise sur le site internet d'Accenture à l'adresse suivante:

<http://phx.corporate-ir.net/External.File?item=UGFyZW50SUQ9MzU2MzMyfENoaWxkSUQ9LTF8VHlwZT0z&t=1&cb=636132780441448024>

*Offre publique d'achat initiée par Accenture Digital France Holdings sur les actions
et les bons de souscription d'actions Octo Technology*

4.2.3 Extraits partiels des états financiers consolidés 2016

Bilan consolidé (en milliers de dollars, sauf données par action)

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont une traduction libre d'un extrait partiel des états financiers d'Accenture plc établis selon les normes US GAAP au titre de l'exercice clos le 31 août 2016.

	31 août 2016	31 août 2015
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 4,905,609	\$ 4,360,766
Investissements à court terme	2,875	2,448
Clients et comptes rattachés	4,072,180	3,840,920
Clients, produits non encore facturés	2,150,219	1,884,504
Autres actifs courants	845,339	611,436
Total des actifs courants	11,976,222	10,700,074
Autres produits non encore facturés	68,145	15,501
Investissements à long terme	198,633	45,027
Immobilisations corporelles	956,542	801,884
Fonds de commerce	3,609,437	2,929,833
Charges constatées d'avance	733,219	655,482
Impôts différés – actif	2,077,312	2,089,928
Autres actifs non courants	989,494	964,918
Total des actifs non courants	8,632,782	7,502,573
Total de l'actif	\$ 20,609,004	\$ 18,202,647
PASSIF		
Passif courant		
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	2,773	1,848
Fournisseurs et comptes rattachés	1,280,821	1,151,464
Produits constatés d'avance	2,364,728	2,251,617
Salaires et traitements	4,040,751	3,687,468
TVA, Autres taxes sur la consommation	358,359	319,350
Impôts sur les bénéfices	362,963	516,827
Autres passifs courants	468,529	562,432
Total des passifs courants	8,878,924	8,491,006
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	24,457	25,587
Produits constatés d'avance	754,812	524,455
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	1,494,789	1,108,623
Impôts différés - passif	111,020	91,372
Impôts sur les bénéfices	850,709	996,077
Autres passifs non courants	304,917	317,956
Total des passifs non courants	3,540,704	3,064,070

**Offre publique d'achat initiée par Accenture Digital France Holdings sur les actions
et les bons de souscription d'actions Octo Technology**

Capitaux propres

Actions ordinaires, avec une valeur nominale de 1,00 € ; 40 000 actions autorisées et émises en circulation au 31 août 2016 et 31 août 2015	57	57
Actions ordinaires de classe A, avec une valeur nominale de 0,0000225 \$; 20 000 000 000 actions autorisées ; 654 202 813 et 804 757 785 actions émises en circulation respectivement au 31 août 2016 et 31 août 2015	15	18
Actions ordinaires de classe X, avec une valeur nominale de 0,0000225 \$; 1 000 000 000 actions autorisées ; 21 917 155 et 23 335 142 actions émises en circulation respectivement au 31 août 2016 et 31 août 2015	-	1
Actions avec restrictions	1,004,128	1,031,203
Prime d'émission	2,924,729	4,516,810
Actions auto détenues ; 40 000 actions ordinaires au 31 août 2016 et 31 août 2015 ; 33 529 739 et 178 056 462 actions ordinaires de classe A au 31 août 2016 et 31 août 2015	(2,591,907)	(11,472,400)
Report à nouveau	7,879,960	13,470,008
Déficit cumulé	<u>(1,661,720)</u>	<u>(1,411,972)</u>
Total des capitaux propres d'Accenture plc	7,555,262	6,133,725
Intérêts minoritaires	<u>634,114</u>	<u>513,846</u>
Total des capitaux propres	<u>8,189,376</u>	<u>6,647,571</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>\$ 20,609,004</u>	<u>\$ 18,202,647</u>

Compte de résultat consolidé (en milliers de dollars, sauf données par action)

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont une traduction libre d'un extrait partiel des états financiers d'Accenture plc établis selon les normes US GAAP au titre de l'exercice clos le 31 août 2016.

	<u>31 août 2016</u>	<u>31 août 2015</u>
Chiffres d'affaires		
Chiffres d'affaires net	\$ 32,882,723	\$ 31,047,931
Débours refacturés	<u>1,914,938</u>	<u>1,866,493</u>
Chiffres d'affaires total	34,797,661	32,914,424
Charges d'exploitation		
Achats de services non refacturés	22,605,296	21,238,692
Achats de services refacturés	<u>1,914,938</u>	<u>1,866,493</u>
Total des achats de services	24,520,234	23,105,185
Marketing et communication	3,580,439	3,505,045
Frais généraux	1,886,543	1,803,943
Indemnités de départ à la retraite	<u>-</u>	<u>64,382</u>
Charges d'exploitation	<u>29,987,216</u>	<u>28,478,555</u>
Résultat d'exploitation	<u>4,810,445</u>	<u>4,435,869</u>
Produits financiers	30,484	33,991
Charges financières	(16,258)	(14,578)
Autres dépenses, net	(69,922)	(44,752)
Plus values de cessions d'actifs	<u>848,823</u>	<u>-</u>
Résultat avant impôts	<u>5,603,572</u>	<u>4,410,530</u>
Provision pour impôts sur les bénéfices	<u>1,253,969</u>	<u>1,136,741</u>
Résultat net	<u>4,349,603</u>	<u>3,273,789</u>
Résultat net attribuable aux minoritaires dans Accenture Holdings plc et Accenture Canada Holdings Inc.	(195,560)	(178,925)
Résultat net attribuable aux minoritaires - autres	<u>(42,151)</u>	<u>(41,283)</u>
Résultat net part du groupe	<u>\$ 4,111,892</u>	<u>\$ 3,053,581</u>

5 ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DE CE DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 14 décembre 2016 auprès de l'Autorité des marchés financiers et sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF dans le cadre de l'Offre initiée par la société Accenture Digital France Holdings et visant les actions et les bons de souscription d'actions de la société Octo Technology. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Le 14 décembre 2016

Accenture Digital France Holdings
Représentée par M. Christian Nibourel
En qualité de Président